

“ DES IDÉES EN PAYS-DE-LA-LOIRE POUR
L'AUTODÉTERMINATION
ET LA PAIR AIDANCE ”

**Retenez
la date !**

08/03/2022

Hostellerie Bon Pasteur

18 Rue Marie-Euphrasie Pelletier
ANGERS



« Des idées en
Pays de la Loire
pour
l'autodétermination
et la pair-aidance »



Les notions d'autodétermination et de pair-aidance sont aujourd'hui très présentes, que ce soit dans les milieux associatifs, les pratiques professionnelles ou les politiques de santé et d'accompagnement des personnes en situation de handicap... Mais que signifient exactement ces notions ?

S'autodéterminer, est-ce se sentir auteur et être acteur de sa propre vie ? S'agit-il, selon ce qui est propre à chacun, de pouvoir choisir et agir librement tout en étant reconnu dans ses actes et dans ses choix ? Est-ce avoir un pouvoir d'action sur nous-mêmes, sur les différentes dimensions de nos vies, de nos environnements, de notre éducation et de nos projets, quelle que soit notre situation ... ?

La pair-aidance désigne par ailleurs pour une part l'aide mutuelle que s'apportent des personnes concernées par une situation, une difficulté ou une expérience commune. Face au handicap, les personnes concernées peuvent avoir le sentiment d'être seules, isolées et démunies. Dans ces situations, échanger avec des personnes qui vivent une expérience équivalente, ou qui l'ont vécue par le passé, peut être d'une grande aide. L'entraide entre pairs permet de valoriser et de partager l'expérience de chacun.

Pour donner sens à ces notions, à la fois pour les personnes en situation de handicap et pour tous les acteurs qui les accompagnent (familles, aidants, professionnels), un collectif animé par le CREAI Pays de la Loire propose une journée pour apprendre, témoigner, échanger autour de ces questions :

- Comment les personnes en situation de handicap peuvent-elles mieux vivre et exercer leur autodétermination et être davantage entendues dans leur choix ?
- Comment soutenir et promouvoir l'autodétermination et comment faciliter le soutien et l'accompagnement par les pairs ?
- Comment mieux reconnaître les savoirs qui sont acquis par les personnes en situation de handicap compte tenu de leurs expériences ? Comment partager ces savoirs avec les professionnels et les proches aidants ?
- Comment concilier l'autodétermination et la protection des personnes les plus vulnérables ?

**Nous vous attendons à Angers
le 08 mars 2022,
avec Julia BOIVIN,
Noémie NAULEAU
et Sébastien CLAEYS
pour cette journée de partage
autour du pouvoir d'agir.**



Pré Programme

8h45 - 9h30 Accueil des participants

9h30 – 10h00 Ouverture de la journée

- . **ARS Pays de la Loire, Noémie NAULEAU**, conseillère technique, pair experte
- . **Arièle LAMBERT**, directrice du CREAI Pays de la Loire

10h00 – 11h00 Quelles définitions et quels enjeux pour l'autodétermination : apports de l'approche l'éthique

- . **Aurélien DUTIER**, chargé de mission à l'ERE PdL
- . **Sébastien CLAEYS**, responsable de la médiation à l'ERE Île-de-France

Questions et échanges

11h00 – 11h15 Clip vidéo T'CAP

11h15 – 11h30 Pause

11h30 – 12h30 Promouvoir et soutenir l'autodétermination : passons aux actes

- . **Julia BOIVIN**, chargée de mission Odynéo Université Lumière (Lyon II)

Questions et échanges

12h30 - 13h45 Pause méridienne

13h45 – 14h45 De l'émancipation à la pair-aidance : retours d'expériences

- . **Emmanuel FOY**, pair aidant professionnel, président de PAGO
- . **Amélie SIMON**, pair aidante bénévole, présidente de Pouvoir d'Agir 53

15h00 - 16h30 Des ateliers d'échanges au choix

N°1 - L'autodétermination au quotidien et l'accessibilité pour soutenir les choix : le collectif CAP'acité, délégation de NOUS AUSSI

N°2 - La pair-aidance pour soutenir l'Autodétermination : Présentation du projet EPop Hauts de France, Pauline TURSI et Arthur AUMOITTE

N°3 - L'autodétermination dès le plus jeune âge : soutenir parents et enfants. Delphine LASNE, pair aidante professionnelle et parent, Dominique LE BERRE, parent et co-présidente de T'Cap

16h30 - 17h00 Restitution des ateliers et clôture



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Route

A11 Paris / Angers
Nantes / Angers (1 h)

Gare SNCF

à pied 20 min / taxi 5-10 min / bus 10 min :
ligne 4 – arrêt Bon Pasteur

Centre ville

à pied 30 min / taxi 5-10min / bus 10 min :
lignes 4 et 6 – arrêt Bon Pasteur



BON-PASTEUR ACCUEIL
18 Rue Marie Euphrasie Pelletier
49100 ANGERS

Tél. : 02 41.72.12.80
mail : info@bpaccueil.org
<https://bonpasteur-hostellerie.org/>



Renseignements et inscriptions

Journée régionale organisée par le CREAI Pays de la Loire [LIEN](#)

INSCRIPTION UNIQUEMENT EN LIGNE :

- pour les Personnes en situation de handicap et les Aidants [LIEN](#)
- pour les Professionnels [LIEN](#)

Tarif par personne :

Les Personnes en situation de handicap
et les Aidants :
journée de formation gratuite
Déjeuner : 15€ / personne

- Les professionnels :
- en présentiel : 80€ / personne déjeuner inclus
 - en distanciel : 50€ / personne

Le CREAI Pays de la Loire sollicite les OPCO pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue.



CREAI PAYS DE LA LOIRE
BP n°59 - 8 av. Thébaudières - CP 30406 - 44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX
Tél. : 02 28 01 19 19 Mail : info@creai-pdl.fr www.creai-pdl.fr
N° d'enregistrement formation continue : 52440422644